

Communiqué Officiel

INDDDESC réclame des actions urgentes face à la désarticulation socio-économique et la crise humanitaire en Haïti

Institut National
pour la Défense des
Droits Économiques,
Sociaux et Culturels
(INDDDESC)



indeschaiti509@gmail.com



+(509) 3125-8179
+(509) 4709-8886



@INDDDESC_Haïti

Pour diffusion immédiate

L'**Institut National pour la Défense des Droits Économiques, Sociaux et Culturels (INDDDESC)**, fustige avec la plus grande fermeté l'indifférence de l'État haïtien et la passivité des acteurs ainsi que des élites face à la dégradation catastrophique des conditions de vie de la population, conséquence directe des violations massives et continues des droits économiques, sociaux et culturels (DESC).

Aujourd'hui, Haïti vit un effondrement multidimensionnel. Plus d'un million de déplacés internes, des centaines d'écoles fermées, des infrastructures sanitaires dysfonctionnelles, des activités économiques asphyxiées et des milliers de familles sinistrées : ce sont là les indicateurs alarmants d'un État défaillant face à la montée incontrôlée et incontrôlable de l'insécurité généralisée. Derrière chaque donnée chiffrée, ce sont des vies brisées, des enfances volées et des rêves anéantis.

Pourtant, au cœur du chaos, des enfants et adolescents résistent à la tentation des armes, espèrent une alternative, croient encore en un avenir. Que leur offre l'État en retour ? Aucune politique de soutien, aucune école ouverte, aucune structure de protection. C'est une double peine : subir la violence, puis le silence.

L'INDDDESC tire la sonnette d'alarme et tient à rappeler que le silence de l'État est un mépris pour la dignité du peuple haïtien, car il constitue une violation grave et systémique des obligations internationales d'Haïti en matière des DESC, notamment en vertu du Pacte International relatif aux Droits Économiques, Sociaux et Culturels et le protocole de San Salvador.

**Institut National
pour la Défense des
Droits Économiques,
Sociaux et Culturels
(INDESC)**



indeschaiti509@gmail.com



+(509) 3125-8179
+(509) 4709-8886



@ INDESC_Haïti

Nous exigeons des mesures concrètes et immédiates :

- La création d'un Fonds national pour les victimes de l'insécurité afin d'indemniser les pertes humaines et matérielles subies par les populations affectées ;
- L'élaboration et la mise en œuvre d'une politique nationale de mémoire, de réparation et de justice sociale, pour honorer la dignité des victimes et éviter l'effacement de leurs souffrances dans l'oubli collectif ;
- La protection effective des jeunes en résistance, en instaurant des programmes éducatifs, de réinsertion socioprofessionnelle, de programmes psychosociaux et de réinsertion communautaire afin de contrer l'emprise des groupes armés.

Chaque jour d'inaction constitue une forme de complicité silencieuse. Chaque engagement pris en faveur de la jeunesse, de la justice et de la mémoire est un pas vers la reconstruction éthique et sociale du pays.

Fait à Pétion-Ville le 8 Juillet 2025



Me Frédo Jean Charles
Président